

LANGUIDIC

N°85 - JUIN 2025
N^{enn} 85 - MEZHEVEN 2025

LANGEDIG

AR GAZETENN
LE MAGAZINE



UN MANDAT AU SERVICE DES LANGUIDICIENS P. 10

CRÉDIT PHOTO : YOHANN HAMONIC



FOCUS
POINT D'ÉTAPE SUR LE
PLAN LOCAL D'URBANISME
P. 27



UN SERVICE, DES AGENTS
LE SERVICE URBANISME
P. 28



**ASSOCIATIONS : ARTS ET
MOUVEMENTS, HÉMIOLE
BASKET CLUB DE LANGUIDIC**
P. 30



LANGUIDIC
— VILLE DE CULTURES —

RÉTROSPECTIVE

Oranger le monde le 23 novembre 2024.

À l'occasion de la semaine internationale pour sensibiliser et lutter contre les violences faites aux femmes, la municipalité, plusieurs commerçants, la Gendarmerie et le Centre de secours de Languidic ont soutenu l'association Soroptimist International Union Française, en mettant symboliquement des ballons oranges dans les commerces et divers lieux publics (la couleur orange étant le symbole de cette lutte).



Inauguration du chantier du futur complexe sportif de Coët Mousset le 25 novembre 2024.

Pose symbolique de la 1^{ère} pierre de l'édifice par le Maire, Laurent Duval.

Gaëlle Le Stradic (Conseillère régionale), Stéphane Lohézic (Conseiller départemental), des élus du Conseil municipal, les services et divers partenaires impliqués étaient également présents, pour l'inauguration de ce projet soutenu par la Région Bretagne.

Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers de Languidic le 30 novembre 2024.

Cette cérémonie a été l'occasion de mettre à l'honneur la promotion de 9 pompiers ainsi que l'intégration de 5 nouveaux pompiers-volontaires et de remettre un chèque de 500 euros à L'Oeuvre des Pupilles Orphelins des Sapeurs-Pompiers de France.



Opération « Un enfant, un arbre » le 7 décembre 2024.

En l'honneur des bébés nés en 2023, 45 poiriers et 4 noyers ont été plantés à l'arboretum de Kerentestec.

Chaque arbre a reçu une plaque indiquant sa variété ainsi que le nom et la date de naissance de l'enfant.



Téléthon le 7 décembre 2024.

La somme de 5 944 euros a été récoltée grâce à la mobilisation de la population, du monde associatif, des écoles et des commerces de Languidic. La municipalité remercie tous les intervenants qui ont œuvré pour la réussite de cette action solidaire.

Vœux du Maire à la population le 10 janvier 2025.

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue en présence de Fabrice Lohér (Maire de Lorient et Président de Lorient Agglomération), de Stéphane Lohézic (Conseiller départemental), de l'ensemble des élus municipaux, d'élus de plusieurs villes voisines et d'une nombreuse assemblée.

Cela a été l'occasion de mettre en avant 4 bénévoles d'associations investis depuis de nombreuses années dans l'AS Kergonan, le Languidic Football Club, l'Athlétic Club Languidic et le Dojoshin Languidic et de parler du dynamisme de la ville, avec notamment les travaux réalisés lors de l'année écoulée et ceux en cours.



De gauche à droite : Laurent Duval, Christian Allio, Jacques Le Bobinnec, Alain Le Danvic, Brigitte Albert et Patrick Le Gal



Vœux du Maire aux agents médaillés et retraités le 16 janvier 2025.

Des agents de la commune ont été mis à l'honneur : Brigitte Conan et Christine Le Hen ont reçu chacune une Médaille d'argent pour leurs 20 ans de service. Denis Gourden, Évelyne Le Gourriec, Annie Hamonic, Élisabeth Le Tortorrec, Odile Nicol et Martine Nignol ont fait valoir leur droit à la retraite. La Municipalité les remercie pour leur engagement auprès de la population.

Présentation du nouveau local de la Société de chasse communale de la Saint-Hubert le 17 janvier 2025.

Le Comité de chasse communale de la Saint-Hubert a invité les élus et les agents des services techniques à une présentation de leur nouveau local à Lanveur. Le gros œuvre a été effectué par les agents communaux et ce nouvel aménagement permet aux chasseurs de travailler dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.



RÉTROSPECTIVE

Visite de l'entreprise Galliance avec la Ministre Annie Genevard le 23 janvier 2025.

Laurent Duval (Maire et Vice-Président en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de la valorisation de l'espace rural à Lorient Agglomération), Claire Liétard (Sous-Préfète de Pontivy), Yves Bleunven (Sénateur), Nicole Le Peih (Députée du Morbihan), M. le Directeur de la DDTM, le Président et la Direction du groupe Galliance / Terrena, Patrick Le Gal (Adjoint) et Isabelle de Kerizouet (Conseillère municipale) ont accueilli Annie Genevard (Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire). Elle s'est entretenue avec les élus et les dirigeants sur la filière volaille et ses enjeux.



4^{ème} édition des Nocturnales le 25 janvier 2025.

La Médiathèque et l'École de musique ont proposé une programmation riche en animations musicales, chantées et théâtrales à l'Espace des Médias des Arts. Un service de restauration était assuré par l'association Hémiole (l'association des élèves, parents d'élèves et d'amis de l'École de musique).

4^{ème} édition des Nocturnales le 25 janvier 2025.

L'adaptation en pièce de théâtre du conte « Cendrillon », avec une réécriture du scénario par Joël Pommerat, une interprétation par la Compagnie des 4 jeudis et une mise en scène par Yvette Brustiec, a conquis le public venu nombreux.



Un diplôme « d'action remarquable » pour le Conseil Municipal des Enfants le 30 janvier 2025.

Les jeunes élus ont été récompensés pour leur engagement citoyen.

Étaient présents : Le Maire, Laurent Duval, Nadège Marette (1^{ère} adjointe à la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Éducation), Virginie Thierry (Référente du CME), des représentants du bureau du Club de l'amitié de Languidic et des membres de l'association ACGDMA 56 (Anciens Conseillers Généraux et Départementaux, des Maires et Adjointes du Morbihan).



Collecte et recyclage solidaire par l'Association Sportive de Kergonan le 1^{er} février 2025.

Suite à un appel aux dons de l'AS Kergonan, du matériel de football non utilisé a été récolté pour être acheminé au Sénégal par l'association Football Mission.

Prévention routière dans les écoles le 7 février 2025.

Des animations organisées par les policiers municipaux de Languidic et des bénévoles de la prévention routière du Morbihan, à destination des élèves de CM2, ont eu lieu dans les écoles Notre-Dame des Fleurs, Georges Brassens et Jules Verne.



Fest-Noz solidaire pour Mayotte le 7 mars 2025.

À l'issue d'un Fest-Noz en soutien aux victimes du cyclone Chido à Mayotte, les organisateurs et acteurs de la soirée ont remis un chèque de 1 140 euros à Jacqueline Cazeaux, de la Fondation de France.



Troc-vert les 28 et 29 mars 2025.

Beau succès pour cette animation organisée en partenariat avec le Syndicat mixte de la Ria d'Étel, dans le cadre de la Semaine « Eau Jardin Ria d'Étel ». Ce fut l'occasion pour le public d'échanger avec les exposants, la Médiathèque et le service des Espaces verts. Plus de 80 personnes ont bénéficié de la distribution de compost, sous la conduite de Christine Le Gallic (Conseillère municipale) et d'Aymeric (agent municipal).

Inauguration de Mairie rénovée le 4 avril 2025.

Laurent Duval a inauguré la Mairie, qui a rouvert ses portes après un an et demi de travaux d'agrandissement et de rénovation. Yves Bleunven, Muriel Jourda et Simon Uzenat (Sénateurs du Morbihan), le Conseil Municipal des Enfants, des membres du Conseil d'administration du CCAS, des représentants de la Gendarmerie, de la Police municipale et des Sapeurs-pompiers, des agents de la commune ainsi que des artisans étaient également présents.



RÉTROSPECTIVE

Grand Prix des commerçants et des artisans le 6 avril 2025.

Cette 31^{ème} édition a été un beau moment avec la participation de 300 coureurs, la présence de nombreux spectateurs et l'investissement des bénévoles. Le Maire, Laurent Duval et l'Adjoint aux sports, Patrick Le Gal ont remis les prix aux gagnants des différentes épreuves.



Périple Languidic / Rimpar avec le Vélo Club de Languidic le 11 avril 2025.

Une aventure exceptionnelle pour des cyclistes du Vélo Club de Languidic, qui ont parcouru 1 286 km à travers la France et l'Allemagne en 6 jours ! Cette performance sportive, dans le cadre du 60^{ème} anniversaire du jumelage entre Languidic et Rimpar, est un geste fort marquant l'amitié entre les deux communes.

Le Languidic Football Club fête ses 40 ans d'existence en juillet le 20 avril 2025.

40 ans de passion et 40 ans d'action ! Une exposition à la salle Jo Huittel, des animations pour les enfants, un tournoi intergénérationnel au stade Bigoin et une soirée avec repas ont marqué cette journée de fête.



Défi Run le 20 avril 2025.

Très beau succès pour cette 8^{ème} édition, qui a réuni environ 600 sportifs adultes et enfants, sur les 6 courses et trails ! Les différents circuits (passant à travers bois et longeant les ruisseaux) avaient été préparés de longue date par les nombreux bénévoles et ils ont été très appréciés par les coureurs.





Matinées citoyennes – entretien du cimetière le 25 avril 2025.

Équipé de binettes et de râteaux, un groupe de 10 bénévoles s'est associé aux agents des Espaces verts pour une mission d'entretien du cimetière.

La matinée s'est terminée par un moment convivial et chaque participant a reçu une plante offerte par les Services techniques.

Matinée citoyenne – ramassage des déchets le 26 avril 2025.

Une trentaine de personnes, des chasseurs de la Société de chasse communale de la Saint-Hubert et le Conseil Municipal des Enfants, se sont mobilisés pour une action de collecte de déchets en bord de route, proposée par Éric Évanno (Adjoint aux travaux, à la voirie, la propreté et à l'urbanisme) et Christine Le Gallic (Conseillère municipale).



Jeux d'orientation par OLA le 27 avril 2025.

L'association OLA a organisée une course d'orientation dans la zone de Pont-Screign, avec la présence de 99 participants. De la bonne humeur et de l'entraide entre les équipes, ont fait de ce moment, une belle réussite !



Cérémonie du 8 mai

Commémorations en présence des élus, de l'Association Fraternelle des Anciens Combattants de Languidic, du Conseil Municipal des Enfants, des sapeurs-pompiers, de la police municipale, des gendarmes, du Bagad Ar Lenn Glas Languidic et de nombreux Languidiciens. Des cérémonies émouvantes pour continuer à honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République.

PROJET MINIER EPONA

RAPPEL DES DROITS DES ADMINISTRÉS FACE À CE PROJET :

En cas d'octroi d'un permis exclusif de recherche (PER) relatif à un projet minier, les travaux ne peuvent pas être entrepris par le détenteur du titre minier sans qu'il ait obtenu le **consentement du propriétaire** du sol (les locataires ne seront pas concernés) pour les seuls enclos murés, cour et jardin d'une habitation ou une autorisation de l'autorité préfectorale. En effet, la loi **interdit** au pétitionnaire de solliciter les propriétaires pour aller faire des forages ou des affouillements dans la **cour de leurs maisons** d'habitation ou les potagers attenants à ceux-ci. En revanche, l'exploitant pourra cibler toutes les zones utiles à l'exploration dès lors que les travaux sont situés à **plus de 50 m d'une habitation** (ex : prairie, champs, bois...). Le pétitionnaire a donc une certaine latitude pour conduire ses travaux. A noter que la loi attribue le consentement **aux seuls propriétaires** ; les fermiers ne pourront s'en prévaloir sans l'assentiment des propriétaires. Néanmoins, un titre minier vaut Déclaration d'Utilité Publique. Le préfet pourrait prendre un arrêté pour permettre l'accès aux terrains ciblés (hors jardins des maisons).



Pour rappel, les propriétaires d'un bien ne le sont que pour le sol, le sous-sol appartenant à l'Etat.

AVIS À LA POPULATION : COMMUNS DE VILLAGE

Les communs de villages sont des terres dites vaines et vagues, c'est-à-dire sans titre et sans nom, une particularité des terres bretonnes.

La Municipalité a reçu ces derniers mois plusieurs requêtes émanant de la part d'administrés au sujet des communs de village (droit d'usage, propriété, responsabilité ...).

Afin de clarifier cette situation, il est fait appel aux habitants afin de faire valoir avant le 30 septembre 2025 leur potentiel titre à un droit personnel comme usager au 28 août 1792 des communs de villages présents sur la commune.

Les 13 villages concernés sont : Coët Mégan, Dézinio, Kergrain Saint Nicolas, Kerhern Liven, Kerouant Bras, Kerscoul, Kerzeho, Le Gliévec, Penhouet, Saint Nicolas, Saint Etienne, Grand Resto et Kerguenodic.

Des panneaux seront installés sur les parcelles concernées. Un dossier compilant les plans de ces parcelles est disponible en mairie et sur le site de la ville.



Sans manifestation des propriétaires potentiels auprès du service urbanisme à cette date, la présomption de propriété de la commune s'appliquera.

- 02 RÉTROSPECTIVE
- 08 PROJET MINIER EPONA
AVIS À LA POPULATION :
COMMUNS DE VILLAGE
- 09 ÉDITO
- 10 UN MANDAT AU SERVICE DES
LANGUIDICIENS
- 27 POINT D'ÉTAPE SUR LE PLAN
LOCAL D'URBANISME
- 29 UN SERVICE / DES AGENTS
- 30 LES SUCCÈS DES ASSOCIATIONS
- 32 EMA'GENDA
- 33 NOUVELLES ENTREPRISES
- 34 ETAT CIVIL
- 35 UNE PAGE D'HISTOIRE
L'EXPRESSION DES ÉLUS DE
L'OPPOSITION

Directeur de la publication : LAURENT DUVAL
Rédacteur en chef : LA DIRECTION GÉNÉRALE /
LE SERVICE COMMUNICATION

Traduction de l'édito : OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE
BRETONNE / OFIS AR BREZHONEG

Conception : HLB EDITION LANGUIDIC

Crédits photos : CHRISTINE LE GALLIC

Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2025

Tirage : 4 000 exemplaires





Chers Languidiciens, chères Languidiciennes,

Fin 2019, en tant que citoyen engagé, j'ai pris la décision de monter une liste citoyenne avec l'ambition claire de faire évoluer notre ville, de la moderniser, et de la préparer aux défis à venir. Ce projet, porté avec sincérité et détermination, a connu plusieurs étapes.

Le changement, nous le savons, n'est jamais simple. Il bouscule les habitudes, confronte aux responsabilités, et exige des compétences ainsi qu'un véritable courage politique. Ces qualités peuvent parfois faire défaut dans des équipes issues de compromis fragiles.

Face à ces difficultés, nous avons fait le choix du progrès, de la clarté et de l'efficacité. C'est avec une équipe resserrée, responsable, et pleinement investie que nous avons poursuivi l'action municipale. Ce mandat, qui arrivera à son terme dans quelques mois, a été riche en réalisations concrètes, que vous pourrez découvrir dans ce numéro. Mes engagements sont restés constants, fidèles aux valeurs portées depuis le début. Le bilan est à la hauteur des promesses tenues.

Mais tout n'a pas été simple. Je m'interroge, par exemple, sur la trajectoire de notre intercommunalité, trop centrée sur les investissements nautiques au détriment d'un développement plus équilibré, soutenant davantage la cohésion sociale, ainsi que les projets structurants de l'ensemble des communes du territoire.

Le manque d'écoute de certains services de l'État, souvent déconnectés des réalités locales, ainsi que la rigidité de quelques élus à réviser des documents d'urbanisme devenus obsolètes (SCoT), freinent également une planification efficace, pourtant urgente, **à l'image du nécessaire repositionnement de la surface commerciale en bordure du bourg.**

Nous restons convaincus qu'un avenir plus harmonieux pour notre territoire passe par une gouvernance plus ouverte, une planification partagée, et un recentrage sur les besoins quotidiens de ses habitants. Le dialogue, l'écoute et le courage politique seront plus que jamais nécessaires pour construire, ensemble, la suite.

Il nous reste quelques mois pour poursuivre ce travail, poser les bases d'un avenir durable, solidaire et ambitieux pour Languidic, et plus que jamais démontrer que l'engagement citoyen est une façon concrète d'agir, pas un simple discours.

Laurent DUVAL, Maire



Langedigiz ker,
Langedigadezed ker,

E fin 2019 em boa kemeret an diviz evel keodedour engouestlet da sevel ul listenn geodedel get ar c'hoant sklaer da lakat hor c'humun da vonet à-raok, da vout modernoc'h ha da brientiñ anezhi rak an dalc'hoù da zonet. Ar raktres-se, a voe kaset get onestiz ha menn, a voe meur a bazenn dezhoñ.

Chañch, n'eo ket aes berped, evel ma ouïamp. Brallet e vez hor boazioù, talet e vez doc'h hor c'hiriegezhioù, ha faotñ a ra kaout barreezhioù ha kalon bolitikel wir. Ne vez ket ar perzhioù-se er skipailhoù berped, pa vezont savet diàr kenemglevioù bresk.

Pa oa prantadoù start hor beus choazet monet à-raok, bout sklaer hag efedus. Kendalc'het hor beus oberoù an Ti-kêr get ur skipailh bihanoc'h, kiriek hag engouestlet da vat. Puilh e voe ar respetad, a echuo ac'hann d'un dornad mizioù, kar kaset e voe un toullad traoù fetis da benn evel ma c'helloc'h lenn er c'hannadig-mañ. Dichañch eo chomet ma engouestloù, ha chomet on tost doc'h an talvoudoù a vennan abaoe ar penn-kentañ. Ar bilañs a glota get ar promesaoù a voe graet.

N'eo ket bet aes berped avat. N'on ket sur, da skouer, ag an hent a voe dibabet get hon etrekumunelezh, a zo kreizennet àr ar raktresoù mor diàr-goust ur mod diorren kempouesoc'h, a sikour krouiñ liammoù etre an dud, ha dougiñ raktresoù frammus evit an holl gumunioù er c'hornad.

Ne vezomp ket selaouet berped get servijoù zo er Stad, ha n'anavezont ket mat buhez ar c'humunioù, ha dilennidi zo a chom divrall àr ar fed da adwelet teulioù kêraoziñ zo a zo daet da vout kozh (BEkT), harziñ a reont steuñvekaat en ur mod efedus, daoust mard eo mallus, **evel pa ranked savlec'hiñ en-dro an takad kenwerzhel àr vord ar vourc'h.**

Kenderc'het omp e vo kempouesoc'h hon tiriad ma vez digoroc'h ar mod da veriñ an traoù, ma vez kenlodet ar steuñvekaat, ha ma vez kemeret gwelloc'h e kont ezhommoù pemdeziek an dud é vevñ er c'hornad. Ezhomm a vo, muioc'h eget biskoazh, komz, selaou an eil re hag ar re arall, ha kaout kalon bolitikel evit sevel an traoù da zonet, asambl.

Un nebeud mizioù a chom c'hoazh evit derc'hel get al labour-se, termeniñ diazezoù un amzer da zonet padus, kengred hag uhel evit Langedig, ha muioc'h eget biskoazh, diskouez pouez engouestl ar geodedourion evit gober traoù en ur mod fetis, ha neket komz en aner.

Laurent Duval, Maer

UN MANDAT AU SERVICE DES LANGUIDICIENS

Légende :



À quelques mois de la fin du mandat de notre équipe municipale, ce dossier présente le bilan de notre action, en revenant sur les projets réalisés, les engagements tenus, et les orientations prises pour répondre aux attentes des habitants et des entreprises de Languidic.

Il offre une vision d'ensemble des avancées, des défis relevés, et trace les perspectives pour l'avenir de notre commune.



CULTURE

“ PROPOSER UNE ACTION CULTURELLE POUR TOUS ET AVEC TOUS ”

La politique culturelle menée durant le mandat s'est voulue inclusive, participative et humaniste. Elle reconnaît que chacun porte une culture, a droit à l'expression et à la reconnaissance de celle-ci. Cet objectif d'un accès démocratisé à la culture s'est traduit par l'implication systématique des scolaires, des résidents de l'EHPAD du Marégo et plus largement de tous les publics. À travers les grandes manifestations populaires – Fête de la Musique, Fête nationale – la commune a su créer des temps forts, gratuits et accessibles, pour faire découvrir des artistes d'ici et d'ailleurs... Cette dynamique est portée au quotidien à travers une programmation culturelle faite de spectacles, de concerts, de conférences-débats ou encore d'animations proposés à chaque type de public. Elle s'est également matérialisée par des projets concrets, novateurs et fédérateurs.



FAIRE ENTENDRE LES VOIX DE LANGUIDIC

La cabine sonore « Vous avez un message à Languidic », installée en 2021 dans divers lieux de la commune, a donné la parole aux habitants. Née du confinement, cette initiative portée par l'artiste Da Silva a permis de recréer du lien, de capter les mémoires locales et de questionner l'avenir de manière collective. Elle a aussi donné lieu à une véritable cartographie sonore de la commune.

LA LANGUE BRETONNE, VIVANTE ET RECONNUE



Signataire de la Charte *Ya d'ar brezhoneg* (Oui à la langue bretonne), Languidic a inscrit la langue bretonne dans l'espace public, la rendant à la fois visible et audible : affichages et signalétiques bilingues, discours publics et édito bilingues, participation aux festivals (Fête de la Bretagne, Deizioù), livret de famille bilingue... Cette politique linguistique dépasse d'ailleurs l'échelle communale, avec une implication active dans le schéma linguistique de Lorient Agglomération, en partenariat avec l'Office Public de la Langue Bretonne. Une manière forte de réaffirmer

l'identité culturelle bretonne comme élément vivant du territoire et comme droit culturel de ses habitants. De la même manière, par la pose des panneaux **Breizh 5/5**, Languidic affirme son attachement aux racines et sa vision d'une Bretagne attachée à ses fondements historiques.



INNOVATION ET PATRIMOINE : DES PROJETS CULTURELS ORIGINAUX

La mise en place de la Micro-Folie à Languidic a constitué un projet structurant de l'action culturelle du mandat. Ce musée numérique a permis d'amener l'art et les œuvres majeures au cœur de la commune, en utilisant des technologies immersives comme la réalité virtuelle pour toucher un public élargi. Des animations adaptées permettent ainsi à chacun, quel que soit son âge ou son niveau de connaissance, de s'approprier ce patrimoine universel.

Le parcours sonore « Perle de sons », inauguré en 2022, illustre une autre forme de valorisation patrimoniale : celle qui fait parler les lieux à travers les voix de



ceux qui les ont vécus. En collaboration avec l'Espace des médias et des arts (EMA), ce projet a mêlé créations sonores, poésie, souvenirs d'ainés, musique et toponymie, pour une expérience immersive et sensible du territoire.

JUMELAGES : UNE OUVERTURE VERS L'AILLEURS



La dynamique impulsée en matière de jumelages illustre la volonté de dialogue entre les cultures portée par la Commune. Le partenariat historique avec Rimpär, en Allemagne, a retrouvé un nouvel élan avec le renouvellement de son comité de jumelage, ainsi que des échanges impliquant sportifs, scolaires et délégations officielles. Cette nouvelle dynamique a ainsi permis de célébrer le 60^e anniversaire de ce partenariat, marqué notamment par un périple cycliste de plus de 1300 km entre Languidic et Rimpär, ne manquant pas de renforcer l'amitié entre ces deux villes. Dans le même esprit, un protocole de préfiguration de jumelage avec Keur Moussa au Sénégal a été signé, posant les bases d'une coopération autour des défis du développement durable et de l'échange interculturel. Cette coopération s'inscrit dans un dynamisme d'échanges porté par toute l'agglomération de Lorient et s'appuie sur les forces vives du territoire.

COMMUNICATION



“ UNE COMMUNICATION AU SERVICE DE LA PROXIMITÉ,
DE LA VISIBILITÉ ET DE L'ACCÈS AUX DROITS ”

Depuis le début du mandat, la commune de Languidic a fait de la communication un levier essentiel pour renforcer le lien entre la municipalité, les habitants, le tissu associatif et les partenaires institutionnels. Plusieurs actions concrètes ont été engagées pour moderniser les outils, améliorer l'accessibilité de l'information ainsi que le recours aux droits et valoriser les initiatives locales.

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES ET AUX DROITS

La communication municipale s'est donnée pour objectif de faciliter l'accès aux services publics locaux.

Par une information claire, disponible sur plusieurs canaux, et des outils mis à jour régulièrement, la commune a permis à chacun de mieux connaître ses droits, d'accéder plus facilement aux démarches et de bénéficier pleinement de l'offre de services sur le territoire.

MODERNISATION DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

La volonté de la municipalité a été d'améliorer la lisibilité et la régularité de la communication municipale, en diversifiant les supports pour toucher tous les publics. Le site internet de la commune a connu une utilisation plus active, notamment en lien avec les obligations réglementaires en matière d'affichage légal.

Il constitue aujourd'hui une source d'information fiable, régulièrement mise à jour.

Le bulletin municipal a été repensé dans une présentation modernisée, avec des rubriques récurrentes facilitant le suivi des actions municipales. Il traite à la fois des volets techniques, administratifs et culturels, tout en mettant en lumière la richesse de la vie associative locale. Ce support est complété par une feuille mensuelle plus succincte, permettant une information continue et de proximité.

UNE COMMUNICATION NUMÉRIQUE ACCESSIBLE ET RÉACTIVE

Les outils numériques ont été développés en complémentarité des supports traditionnels. La page Facebook de la commune joue un rôle essentiel dans l'information rapide des Languidiciens : qu'il s'agisse d'événements municipaux, d'alertes de service public ou d'animations organisées par les associations locales. Ces dernières sollicitent désormais régulièrement le service communication, preuve d'un usage devenu naturel et efficace.

Les Panneaux à Message Variable (PMV), quant à eux, permettent de relayer ces informations auprès des publics moins connectés, renforçant ainsi l'équité d'accès à l'information sur l'ensemble du territoire communal.



**Languidic
Officiel**

2,8 K J'aime • 4 K followers



UN SOUTIEN ACTIF AUX ACTEURS DU TERRITOIRE

L'un des axes forts du mandat a été de faire de la communication municipale un véritable relais de visibilité pour les associations et les initiatives locales. La relation fluide entretenue avec les acteurs associatifs et les correspondants de presse a permis de renforcer la vita-

lité du tissu local et de mieux faire connaître les événements qui animent Languidic tout au long de l'année.

La commune s'attache également à valoriser son action à l'échelle intercommunale, en contribuant régulièrement au journal « Les Nouvelles de l'Agglo », un support qui permet de porter la voix de Languidic au sein du territoire de Lorient Agglomération.

ENFANCE-JEUNESSE



“ ÊTRE PRÉSENT POUR LES JEUNES ET LEURS FAMILLES, À CHAQUE ÉTAPE ”

Dès le début de ce mandat, l'équipe municipale s'est engagée à placer la jeunesse au cœur de son action. Être aux côtés des enfants, des jeunes et de leurs familles, accompagner leur développement, leur épanouissement et leur citoyenneté, tout en adaptant les services aux nouveaux besoins : telles ont été les lignes directrices de la politique enfance et jeunesse de la Commune. Concrètement, cela s'est traduit par des structures d'accueil renforcées, des services modernisés et une offre d'activités élargie favorisant la sociabilité, la cohésion et l'ouverture à l'autre. L'objectif a toujours été de proposer un environnement bienveillant, stimulant et accessible à tous, où chaque enfant et chaque jeune peut grandir, apprendre et s'épanouir.

UN MODE DE VIE SAIN DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Le restaurant scolaire, fréquenté chaque midi par la quasi-totalité des élèves de la commune, a été un levier fort de cette politique. Grâce à l'application de la loi Egalim, les repas intègrent désormais une part significative de produits bio, un menu végétarien hebdomadaire, et une valorisation des circuits courts via un repas 100 % local une fois par mois. À cela s'ajoute l'implication des enfants du CME (détail) et des cuisiniers lors de la **semaine du goût**, un moment fort de découverte culinaire et d'éducation au goût.

Par ailleurs, la mise en place de la restauration à 1 € pour les familles aux revenus modestes (QF<1000) a

permis au plus grand nombre d'y avoir accès. Tandis que le travail autour des PAI (**Plans d'Accueil Individualisés**) a été renforcé, permettant l'accueil sécurisé d'enfants souffrant d'allergies ou de contraintes alimentaires et ainsi l'adaptation d'une structure collective à des situations de santé individuelle des enfants.



REDONNER DU SOUFFLE AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil municipal des enfants (CME) a été dynamisé pour permettre une véritable participation des plus jeunes à la vie de la Commune. Le mandat a permis de rendre leurs actions visibles et reconnues, tout en leur offrant des espaces d'expression et de réalisation de projets concrets. Un véritable apprentissage de la citoyenneté, dans un cadre valorisant.



FAVORISER LA CITOYENNETÉ : LE PASSEPORT DU CIVISME

Lancé durant le mandat, le Passeport du civisme a permis d'aborder concrètement les notions de respect, de solidarité et d'engagement. Ce dispositif a tissé un lien intergénérationnel fort et a également valorisé l'action des associations locales.

Ce parcours annuel implique les jeunes dans des actions accessibles et porteuses de sens, afin de faire d'eux des citoyens au quotidien. Il a également permis aux jeunes de s'approprier l'histoire et le patrimoine local, tout en cultivant l'acceptation de l'autre. L'implication des associations locales et des équipes éducatives a été essentielle dans cette dynamique.

UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX 10-12 ANS : LA MISE EN PLACE DE LA PASSERELLE

Un public souvent absent des dispositifs jeunesse a trouvé sa place grâce à la création de la Passerelle 10-12 ans : une structure d'accueil adaptée à cet âge-charnière entre l'ALSH et les Loisirs Jeunes. Avec des effectifs réduits, des animations ciblées, y compris des « soirées », ce lieu a permis à ces jeunes de retrouver une offre d'activités correspondant à leurs attentes.





LA MAISON DES JEUNES : UN LIEU REPÈRE



L'ouverture de la Maison des jeunes place Guillerme a marqué une avancée forte : ce lieu dédié aux 12-17 ans est devenu un espace accueillant et repéré, ouvert les mercredis et pendant les vacances. Encadrés par des animateurs qualifiés, les jeunes y trouvent des activités, une écoute, et un lieu de rassemblement qui leur est spécifiquement destiné.

PETITE ENFANCE : PROXIMITÉ, ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT



Face à la demande croissante des familles, une deuxième matinée d'ouverture a été mise en place au Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), favorisant les

rencontres, la sortie de l'isolement et le soutien à la parentalité. Par ailleurs, la création d'un **guichet unique** a simplifié les démarches pour les familles, en leur offrant une interlocutrice unique pour les orienter vers les modes d'accueil adaptés (crèche, assistantes maternelles...).

DES SERVICES PÉRISCOLAIRES ACCESSIBLES ET ADAPTÉS



Le maintien d'une amplitude horaire large pour la garderie périscolaire (de 7h à 19h) a permis aux familles de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Ce service a été renforcé pour continuer à accueillir les enfants dans un cadre sécurisé, souple et bienveillant, comme pendant les vacances scolaires, durant la majorité desquelles un **accueil est fourni à l'ALSH**.



CADRE DE VIE



“ DES AMÉNAGEMENTS DURABLES POUR UNE COMMUNE À VIVRE ”

Depuis le début du mandat, la municipalité a engagé une dynamique d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie à Languidic. À travers une vision cohérente, respectueuse de l'environnement et tournée vers les besoins de toutes les générations, de nombreux projets ont été menés pour faire de la commune un lieu où il fait bon vivre, flâner, se rencontrer et se déplacer. L'aménagement de l'espace public a été pensé pour être à la fois pratique, verdoyant, accessible et convivial. Chaque réalisation s'inscrit dans cette volonté de construire un territoire accueillant, durable et agréable avec pour ambition d'offrir à tous les habitants, des espaces publics et un cadre de vie harmonieux, dans notre territoire en mouvement.



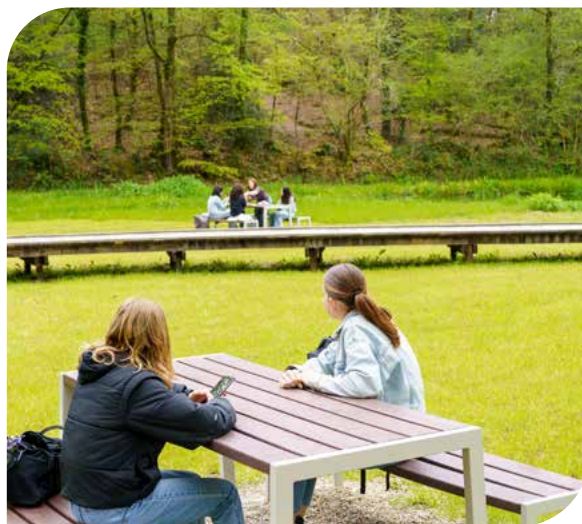
DES AMÉNAGEMENTS CONCRETS AU SERVICE DU QUOTIDIEN

Afin de faciliter la vie pratique des habitants et d'améliorer la fluidité des déplacements, **plusieurs parkings ont été créés ou réaménagés** : parkings rue Anne de Bretagne, rue Saint-Aubin et à Minazen, ou encore la reconfiguration de la place De Gaulle, avec un nouveau pavement, la réfection de la voirie et la création de stationnements adaptés. Dans les villages, **la route de Lann-Menhir a bénéficié d'un nouveau revêtement** et de travaux d'assainissement s'étendant jusqu'à Kergonan,

améliorant le confort et la sécurité des usagers, tandis que la **place de Tréauray** a également bénéficié de travaux (mur de soutènement, voirie). **L'aménagement du périmètre de la maison médicale**, tout comme celui de la **place Guillaume** renforcent l'attractivité et la fonctionnalité de ces lieux de vie essentiels. Plus récemment, les premiers aménagements du **lotissement de Coët Mousset** - voirie et végétalisation - illustrent cette volonté de favoriser la convivialité et le lien social à travers l'urbanisme, alors que commencent à être commercialisés les premiers lots de ce quartier intergénérationnel.

DES ESPACES PUBLICS PENSÉS COMME LIEUX DE RENCONTRE ET DE DÉTENTE

Au-delà des aspects pratiques, l'aménagement du cadre de vie a été guidé par le souhait de créer des **espaces agréables à vivre et à partager** à l'image du réaménagement du **rez-de-jardin de l'Espace des médias et des arts (EMA)**, très utilisé par les associations, ou encore des travaux réalisés dans le vallon de **Pont-Screign**. Ces aménagements conjuguent la **renauration d'un site humide** (restauration écologique du ruisseau, retour de la biodiversité, aménagements paysagers) et **l'accueil des familles** avec des jeux, des bancs et des espaces ombragés. Un succès au regard de la fréquentation du lieu depuis sa réouverture au public !



DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS MODERNISÉS ET ACCESSIBLES

Pour mieux accueillir les habitants, les équipements publics ont été rénovés et modernisés. Le cimetière a été rendu praticable toute l'année grâce à un **drainage des allées**, permettant à chacun de s'y recueillir dignement, quelles que soient les conditions météorologiques. Plus récemment, la **mairie** a fait l'objet de travaux d'extension, d'isolation et d'accessibilité, intégrera désormais des **panneaux photovoltaïques** pour une meilleure sobriété énergétique.



PRÉPARER L'AVENIR : DES AMÉNAGEMENTS DURABLES ET CONCERTÉS

Consciente des enjeux à venir, la municipalité a intégré dans sa feuille de route les orientations du programme de l'État « Petite Ville de Demain ». La commune s'est engagée dans l'élaboration d'un **plan-guide** pour structurer les aménagements futurs : création de **voies douces**, **cheminements sécurisés**, et **renaturation** des espaces publics. Quant à la **révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, elle s'inscrit dans cette même logique de développement maîtrisé, durable et respectueux de l'environnement.

L'ENVIRONNEMENT, AU CŒUR DE TOUS LES PROJETS

L'ensemble des actions menées durant le mandat a été animé par une exigence de sobriété énergétique et de valorisation du patrimoine naturel.

Outre les panneaux photovoltaïques sur la mairie, ceux de la **salle de sport de Coët Mousset**, en cours de réalisation, devraient permettre une production annuelle de 253 000 kWh, grâce à l'implantation sur la toiture de 492 panneaux.

La **plantation de 800 arbres à Kerbléhan**, en lien avec les écoles, et celle de **plus de 400 arbres fruitiers à Kérentestec** (opérations « une naissance/un arbre ») renforcent l'identité verte de la commune. Cette gestion écologique des espaces se retrouvant également dans le recours à l'éco-pâturage (chèvres et moutons) à **Pont-Bellec**.

Les **circuits de randonnée** (Pont-Kerran, Lanveur, Dézinio) ont été **rallongés, rebalisés** et valorisés pour permettre à chacun de profiter du patrimoine naturel local.



UN CADRE DE VIE ENTRETENU ET PARTAGÉ AVEC LES HABITANTS

Les habitants ont été régulièrement associés à l'embellissement de leur cadre de vie, à travers les **matinées citoyennes** (nettoyage des ruisseaux, entretien du cimetière, ramassage des déchets), mais aussi grâce à la reconduction et au succès du **concours des jardins fleuris**, valorisant l'engagement de chacun dans l'amélioration de notre environnement quotidien.



SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

“ PILIERS DU VIVRE ENSEMBLE À LANGUIDIC ”

Consciente du rôle essentiel du sport dans l'éducation, la santé, l'intégration sociale et la transmission de valeurs citoyennes, l'équipe municipale a fait du développement de la pratique sportive une priorité du mandat. Le sport est en effet bien plus qu'un loisir : il est porteur de respect, de fraternité, d'engagement collectif, et constitue un formidable outil de mixité sociale et de cohésion territoriale. Dans cette optique, la commune de Languidic s'est attachée à promouvoir l'accès à la pratique sportive pour tous, à soutenir activement le tissu associatif local, et à moderniser ses infrastructures sportives pour répondre aux besoins croissants de la population et des clubs.

MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : RÉPONDRE À DES BESOINS CONCRETS



Face au constat d'un parc d'équipements vieillissant — notamment le complexe sportif Bigoin, construit il y a plus de 50 ans, et la salle Jean Le Mancq (35 ans) — la municipalité a engagé une dynamique de rénovation et de création d'infrastructures sportives modernes et inclusives.

La salle Jean Le Mancq a ainsi bénéficié d'une rénovation significative : reconstruction des vestiaires et des sanitaires, amélioration des conditions d'accueil. Toutefois, ses dimensions restreintes ne permettent pas d'organiser des compétitions d'envergure, ce qui a renforcé la demande des associations pour un équipement à la hauteur des ambitions sportives locales.

En réponse, la commune a lancé un projet structurant : la construction d'un **nouveau complexe sportif**, opérationnel à la rentrée 2026. Ce nouvel équipement, pensé en lien étroit avec les clubs, permettra

d'accueillir des compétitions régionales et de nouvelles disciplines sportives, tout en offrant au tissu associatif un lieu moderne et fonctionnel. Ce complexe sera également labelisé « Maison sport-santé » grâce à un travail commun entamé avec les acteurs de santé.

Parmi les utilisateurs attendus, le **club de twirling bâton**, discipline emblématique de Languidic qui brille au niveau national et international, mais aussi des

associations plus récentes comme le **club de basket**, témoignant du dynamisme local.

Par ailleurs, d'autres équipements sont venus compléter les infrastructures languidiciennes, comme le **terrain synthétique**, déjà mis à disposition des deux clubs de football (env. 400 licenciés). Il permet des entraînements tout au long de l'année, quelles que soient les conditions météorologiques.

DES ESPACES SPORTIFS ACCESSIBLES À TOUS

La volonté municipale a également été d'encourager l'activité physique en dehors des structures encadrées, notamment pour lutter contre les effets de la sédentarité et proposer des espaces en libre accès pour toutes les générations.

Le **city park**, finalisé en 2021 au sein du complexe Bigoin, est devenu un lieu incontournable pour les jeunes, idéalement situé à proximité du centre-bourg et des établissements scolaires. Il vient combler une absence ancienne d'équipements de ce type à Languidic.

Parallèlement, plusieurs **aires de jeux** ont été créées ou renforcées : près de la salle des Menhirs à Kergonan (où il n'existait auparavant aucun jeu pour enfants), à Pont-Screign (avec un parcours de grimpe pour



les plus grands), ou encore à proximité de l'espace sportif Bigoin. Ces équipements sont complétés par l'installation **d'agrès sportifs en accès libre**, favorisant la pratique autonome d'activités physiques. Une implantation similaire est envisagée à Tréauray, dès qu'un terrain adapté pourra être identifié.

UN TISSU ASSOCIATIF SOUTENU ET VALORISÉ



L'action municipale s'est aussi traduite par un soutien constant au tissu associatif, véritable moteur de la vie locale. Par la mise à disposition d'infrastructures rénovées, par l'accompagnement logistique, administratif et financier, la commune a permis aux associations de se développer dans des conditions optimales.

La pratique associative permet en effet de développer des habitudes de rigueur, de respect des règles et de travail en équipe qui sont précieuses pour l'insertion sociale et professionnelle, notamment chez les jeunes. Cette dimension éducative et citoyenne a guidé les choix de la municipalité tout au long du mandat.



L'ACTION SOCIALE

“ UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN ”

À Languidic, l'action sociale repose sur une volonté forte : maintenir un lien de proximité avec l'ensemble des habitants, quel que soit leur âge ou leur situation. La commune s'attache à ce que chacun puisse trouver sa place, être entendu, soutenu et vivre dignement sur le territoire. Cette dynamique se traduit par des actions concrètes dans de nombreux domaines, portées par une équipe municipale engagée, des services mobilisés et un réseau de partenaires associatifs actifs.

UNE COMMUNE SOLIDAIRE, À L'ÉCOUTE DE TOUS

“ L'UNE DES PRIORITÉS DE LANGUIDIC EST DE LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET DE FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE. ”

À travers des événements fédérateurs comme le Téléthon, des partenariats avec France Alzheimer ou encore l'engagement comme ville ambassadrice du don d'organes, la commune sensibilise aux grands enjeux de santé publique et met l'information à portée de main. La lutte contre les violences faites aux femmes est également un axe de travail, avec des actions menées en lien avec le **Centre communal d'action sociale (CCAS)** et les associations locales pour offrir orientation et accompagnement aux victimes.



PRENDRE SOIN DE NOS ÂÎNÉS

Le lien avec les aînés est une priorité. Languidic agit pour permettre aux personnes âgées de rester proches de leur famille tout en bénéficiant de conditions de vie adaptées. Cela passe par des infrastructures comme le futur EHPAD qui permettra d'augmenter le nombre de résidents accueillis, mais également par la recherche des modalités qui permettront la pérennité de l'accompagnement à domicile. Au-delà de ces services, l'organisation de moments de convivialité tels que la Semaine Bleue, le repas des aînés, les colis de Noël, ou encore les animations intergénérationnelles mises en place à l'EHPAD du Marego, renforcent l'inclusion de nos aînés dans la vie communale.



LE CCAS, UN ACTEUR DE PROXIMITÉ

Face aux difficultés de la vie quotidienne, le CCAS joue un rôle essentiel par l'accompagnement direct qu'il fournit, ainsi qu'au travers de son partenariat avec Languidic Solidarité. Le CCAS accompagne les

Languidiciens dans leurs démarches : aides d'urgence, soutien énergétique, orientation vers le logement social, recours aux droits, ou encore domiciliation administrative. En se dotant d'un logement d'urgence, le CCAS s'est donné les moyens de proposer une solution temporaire d'hébergement d'urgence pour les personnes sinistrées.

UN SERVICE PUBLIC ACCESSIBLE À TOUS



Pour répondre à la complexité croissante des démarches administratives et à la réduction des services de l'État, Languidic a pris le relai pour proposer un véritable service public de proximité. L'espace France Services, au cœur de la commune, propose un accompagnement aux démarches numériques, un appui pour accéder à ses droits et accueille des permanences régulières : assistante sociale, conciliateur de justice, mission locale, point info jeunesse, mutuelle communale... La mise en place de l'agence postale communale vient compléter cette offre, essentielle pour garantir, au départ de la poste, l'accès aux services publics.



GESTION FINANCIÈRE ET INVESTISSEMENTS

“ UNE DYNAMIQUE SOUTENUE MALGRÉ UN CONTEXTE CONTRAINT ”

La gestion budgétaire d'une commune impose un équilibre permanent entre réponse aux besoins croissants de la population et rigueur financière. Ce mandat s'est déroulé dans un contexte particulièrement tendu : inflation forte, crise énergétique, guerre en Ukraine, désengagement progressif des partenaires institutionnels (État, Région, Département), hausse généralisée des charges, et stagnation des dotations. Ce mandat a démontré la capacité de la commune à concilier prudence budgétaire, ambition d'investissement, et qualité de service public dans un environnement économique incertain. Grâce à une gouvernance responsable, une réactivité dans les arbitrages budgétaires et une gestion proactive, la commune est aujourd'hui financièrement saine, dotée d'équipements rénovés, et prête à relever les défis à venir.

UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT AMBITIEUSE ET MAÎTRISÉE

Malgré un contexte budgétaire contraint, l'équipe municipale a su maintenir une dynamique forte d'investissement, traduisant une volonté claire de moderniser les équipements structurants du territoire. Ces investissements, particulièrement attendus par

les habitants et les associations, ont ciblé prioritairement la jeunesse, le sport et la qualité de vie :

- Terrain synthétique (2021) ;
- Salle Jean Le Mancq (2022) ;
- Aménagement du vallon de Pont-Screign (2022- 2023) ;
- Agrès sportifs à Kergonan et au stade Bigoin (2022 – 2023) ;

- **Rénovation de la mairie** (2023–2024) ;
- **Complexe sportif et lotissement de Coët Mousset**, qui accueillera également le futur EHPAD (2024–2026).

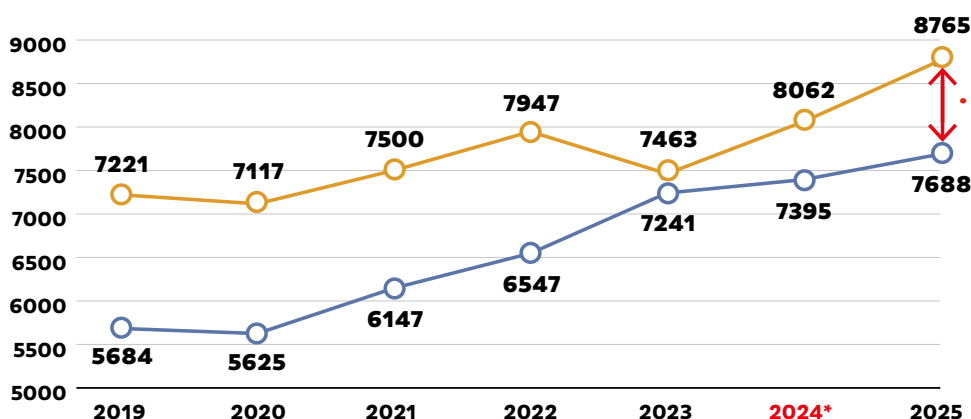
Ces choix illustrent un nécessaire renouvellement du patrimoine communal, en phase avec l'évolution démographique et les attentes des habitants.

UNE GESTION RIGOUREUSE POUR GARANTIR LA SOUTENABILITÉ FINANCIÈRE

La commune a veillé à préserver sa capacité d'auto-financement nette (CAF) malgré une explosion des charges de fonctionnement, notamment salariales :

- **+39,7 %** des charges à caractère général sur 5 ans ;
- **+25 %** des charges de personnel (représentant 60 % des dépenses de fonctionnement). Augmentation due notamment aux mesures gouvernementales : hausse du point d'indice, nouvelles obligations employeur (mutuelle, prévoyance), hausse des cotisations retraites, Ségur de la santé impactant le CCAS.

EVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (HORS COMPTES 77) EN K€



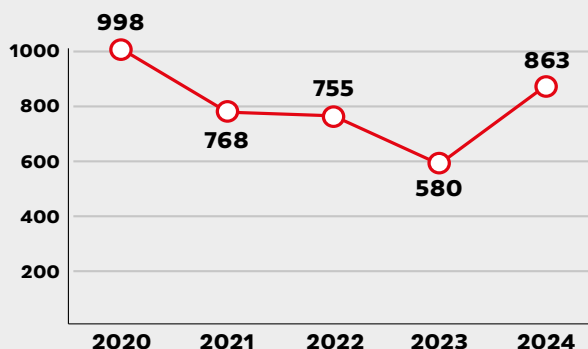
La CAF représente la capacité d'auto-financement de la commune résultant de la différence entre les recettes et les dépenses.

- Dépenses réelles de fonctionnement
- Recettes réelles de fonctionnement

*** La CAF nette s'est redressée dès 2024 :** un effet direct des choix raisonnés adoptés dès la fin d'année 2023 et confortés dans le budget primitif 2025.

Cette trajectoire permet d'assurer la soutenabilité des investissements, sans mettre en péril l'équilibre financier.

EVOLUTION DE LA CAF NETTE EN K€

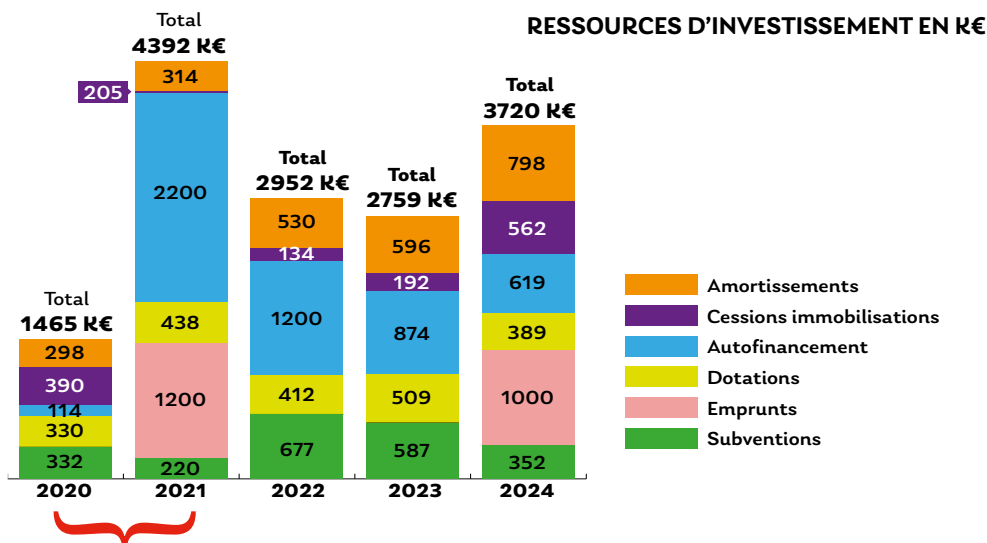


UNE MOBILISATION ACTIVE DES RESSOURCES

Le financement des projets repose sur un juste équilibre entre autofinancement, recours à l'emprunt maîtrisé, et recherche de subventions, même si ces dernières tendent à se raréfier. En parallèle, la

commune a activement identifié des cessions d'actifs (immobiliers et fonciers) opportunes, contribuant à élargir ses marges de manœuvre.

Cette gestion active du patrimoine a aussi inclus des acquisitions, en particulier 80 hectares en entrée de bourg, afin de préparer l'avenir en anticipant les besoins futurs de la commune.



La différence entre les recettes de 2020 et 2021 s'explique par le peu d'investissement et la gestion prudentielle de l'excédent de fonctionnement lors de la période de COVID : ce qui n'a pas été investi en 2020 a été reporté à 2021.

UNE POLITIQUE DE SERVICES MAINTENUE ET ÉLARGIE

Dans un souci constant de service public, la commune a non seulement maintenu les niveaux de service existants (ex. : renforcement des équipes du restaurant scolaire), mais a également créé de nouveaux services : agence postale communale, espace France Services, soutien accru aux manifestations associatives.

FISCALITÉ MAÎTRISÉE

La commune a conservé des taux de fiscalité (bases fiscales) inférieurs à la moyenne régionale des communes comparables. L'augmentation des recettes fiscales de 15,5 % sur le mandat résulte principalement :

- D'une hausse du taux de 8 % en 2022 ;
- De l'accroissement du nombre de foyers imposables, reflet de la vitalité démographique locale.

DES INDICATEURS FINANCIERS RASSURANTS

Au-delà des mots, quelques chiffres permettent de situer la situation financière de la commune en comparaison des communes de même strate en région Bretagne :

- L'investissement moyen par habitant : passe de 222€/habitant en 2020 à 395€/habitant en 2024 :

en augmentation sur la période du mandat, mais reste raisonnablement en-deçà de la moyenne régionale des communes de même strate, soit 422 €/habitant ;

- Encours de dette par habitant : 619€ / habitant, inférieure à la moyenne régionale pour les communes de même strate (≈830 €/habitant) ;
- Taux de désendettement : 4.72 années, largement inférieur au seuil d'alerte de 10 ans fixé par l'État.

SÉCURITÉ, ÉCONOMIE, PROJETS



“ UN TERRITOIRE QUI AVANCE ”

SÉCURITÉ : FAIRE DE LA PROTECTION DE TOUS UNE PRIORITÉ



Depuis notre arrivée aux responsabilités, la police municipale a été renforcée par le recrutement d'un agent supplémentaire, permettant non seulement une meilleure couverture du territoire mais aussi la mise en place d'actions de prévention.

Conscients des enjeux actuels, nous avons pris la décision d'armer nos policiers municipaux. Cette mesure, parfois débattue, s'est avérée indispensable pour garantir leur sécurité et celle des habitants. Ainsi renforcé, le service de Police municipale a pu animer de façon régulière des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière à destination des enfants et des jeunes, instaurant une culture de la prévention dès le plus jeune âge.

“ LA SÉCURITÉ, C'EST AUSSI CELLE APPORTÉE PAR NOS SECOURS. ”

Le centre de secours a connu une réhabilitation complète, facilitée par l'aménagement d'un nouveau parking pour améliorer les conditions de travail et d'intervention au quotidien. Notre commune s'est également distinguée en obtenant le label « employeur SDIS », reconnaissant notre engagement concret en faveur des pompiers volontaires, en favorisant leur intégration dans les services municipaux.

Les coussins berlinois, bien que parfois impopulaires, ont joué leur rôle : une nette réduction de la vitesse est observée dans les secteurs concernés, augmentant ainsi la sécurité des riverains.

Enfin, l'épisode de la tempête CIARAN, en novembre 2023, a mis en lumière la nécessité de mieux structurer notre capacité à réagir en cas de crise.



Cela a conduit à l'engagement d'une refonte du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). La prochaine étape, sera la mise en place d'une réserve citoyenne, pour que chaque habitant qui le souhaite puisse s'impliquer au bénéfice de la collectivité.

ÉCONOMIE : **ACCOMPAGNER LE DYNAMISME LOCAL**

A l'écoute des acteurs économiques du territoire, nos zones d'activités continuent de bien fonctionner, accueillant régulièrement de nouvelles entreprises, preuve de l'attractivité de notre commune.

Ce soutien au développement économique s'est aussi concrétisé dans le domaine agricole. Nous accompagnons avec bienveillance les projets d'installation et de création d'exploitations, conscients du rôle essentiel que jouent les agriculteurs dans l'équilibre de notre territoire.

PROJETS : BÂTIR L'AVENIR AVEC AMBITION ET DÉTERMINATION

Notre action s'est inscrite dans une vision de long terme, structurée autour de projets concrets qui dessinent le visage de la commune de demain.

Le quartier de Coët Mousset poursuit son développement : la construction de l'EHPAD est prévue pour la fin de l'année 2025, tandis que des projets immobiliers sont actuellement en phase d'étude. Sur la place Saint-Luc, un projet mêlant logements sociaux et services démarrera en 2026.

D'autres secteurs sont en préparation, notamment rue du Colloter et à Kercadic, avec l'ambition de garantir des logements abordables pour nos enfants.

Autre signe encourageant : la vitalité commerciale du bourg avec un taux de vacance proche de zéro. Aujourd'hui, les locaux se remplissent, et de nouveaux services ont ouvert leurs portes, à l'image d'un restaurant, d'un opticien ou encore d'un traiteur, renforçant l'attractivité du cœur de ville.

Enfin, dans le domaine des transports, la municipalité a pesé auprès de Lorient Agglomération, afin d'obtenir davantage de transports en commun sur la commune avec notamment : le renforcement de la ligne desservant Lanveur, de nouvelles modalités de transports à la demande et la sollicitation d'une navette vers la gare de Brandérion dont la desserte est augmentée.

Dans la même dynamique, Morbihan Habitat s'apprête à lancer la réhabilitation des résidences de Poulvern, tandis qu'un projet de reconversion de l'ancien EHPAD est à l'étude.

Sur le plus long terme, nous travaillons avec les services de l'État sur le projet de la place Guillaume. Porté par l'Établissement Public Foncier (EPF), ce projet permettra de préserver notre capacité d'action future dans le bourg, sans fermer la porte à aucune option.

Nous n'oublions pas les équipements de loisirs : le projet de pumptrack, destiné aux jeunes et aux amateurs de sports urbains, reste pleinement d'actualité. Nous poursuivons activement la recherche de partenaires pour le concrétiser.

LE CŒUR DE BOURG : **ENTRE VISION ET OBSTACLES**

Le cœur de ville constitue le fil rouge de notre mandat. Engagés dans le programme national «Petites Villes de Demain», nous avons mené une réflexion d'ensemble sur la requalification du centre-bourg et son développement.

Cependant, cette ambition s'est heurtée à des blocages : en particulier, le projet de déplacement de l'Intermarché en périphérie du bourg, que nous estimons indispensable pour désengorger le centre et améliorer la circulation, a été freiné par le refus

du ScoT et des services de l'État. Ces derniers, insensibles aux spécificités locales, n'ont pas proposé d'alternatives concrètes. Pour autant, nous ne renonçons pas. Déterminés, nous continuons à chercher un site d'implantation adéquat pour cette surface commerciale, en cohérence avec l'intérêt général.

Enfin, nous avons amorcé une nouvelle étape dans l'aménagement urbain avec l'acquisition des zones humides de Pont Bellec. Cela permettra d'engager l'aménagement qualitatif de la rue de la Libération, pour faire de cette entrée de ville un espace à la fois fonctionnel et accueillant.

MES ENGAGEMENTS

au-delà de la commune



Être maire, c'est bien plus qu'administrer le quotidien communal. C'est aussi défendre les intérêts de Languidic dans des instances plus larges, porter la voix de ses habitants et contribuer à des projets structurants qui dépassent nos seules frontières.

Depuis le début de mon mandat, je me suis engagé pleinement dans plusieurs fonctions complémentaires, exercées sans indemnités (en-dehors de celle perçue comme élu de Lorient-Agglomération). Ces mandats et fonctions complémentaires traduisent une volonté forte : mettre les atouts de Languidic au service de dynamiques collectives, tout en veillant à ce que les décisions prises à plus grande échelle bénéficient concrètement à notre territoire.

Porter la voix de Languidic, c'est aussi participer activement aux politiques publiques qui façonneront notre avenir, en agriculture, en environnement, en économie, et en sécurité.

VICE-PRÉSIDENT DE LORIENT AGGLOMÉRATION



En tant que vice-président en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de la valorisation de l'espace rural, j'ai obtenu que Languidic siège au bureau exécutif de l'agglomération. Cela nous permet de participer aux choix stratégiques majeurs pour le territoire. Ce mandat a notamment permis :

- **Le doublement des aides à l'installation des jeunes agriculteurs**, pour soutenir la relève sur le territoire.
- **L'organisation du salon Terre/Mer**, véritable vitrine des métiers agricoles et maritimes.
- **La structuration et le financement du Plan Alimentaire Territorial (PAT)**, en concertation avec les acteurs locaux.

VICE-PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE DE LA RIA D'ÉTEL

En charge des milieux aquatiques, je travaille à la préservation de notre environnement naturel tout en soutenant les activités économiques du littoral. Ce syndicat est un outil majeur pour une gestion durable de la ressource en eau et des écosystèmes côtiers. Je suis également membre du SAGE Blavet (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), pour une action cohérente à l'échelle du bassin versant.



PRÉSIDENT DU GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL)

Je préside également le GAL regroupant Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan, dans le cadre du programme européen LEADER. Cette instance partenariale soutient des projets innovants en zone rurale, en associant collectivités, chambres consulaires, agriculteurs et consommateurs.

CO-PRÉSIDENT DE TERRES EN VILLES

Cette association nationale regroupe 27 métropoles et la Chambre d'Agriculture France. En tant que co-président, je participe à des réflexions stratégiques sur des sujets transversaux comme l'agriculture durable, la gestion de l'eau, le foncier, la santé, l'énergie ou encore la coopération internationale.

J'anime également, pour le compte du ministère, le réseau national des Plans alimentaires territoriaux (PAT).

ENGAGÉ DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DE PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS DU TERRITOIRE :

- **SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)** : membre de la commission finances, j'y veille à une gestion rigoureuse au service de la sécurité de nos habitants.
- **SEM Lorient-Keroman** : administrateur du premier port de pêche français en valeur, je participe à sa stratégie de développement économique.
- **ADAOZ** : administrateur du centre de tri et de l'unité de traitement biologique de Caudan, j'y contribue à la mise en œuvre de notre transition écologique.



POINT D'ÉTAPE SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

FOCUS / UR SELL A-DOST

Alors que le travail sur le PLU est entamé depuis le printemps 2022, retrouvez un point d'étape des démarches en cours.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU

La mise à disposition du public de la modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme (PLU) s'est clôturée le 25 avril 2025.

Cette modification simplifiée a pour objet de permettre :

- **Des surélévations de bâtiments** dans le quartier de Coët Mousset et dans les projets d'aménagement de la place Saint-Luc et Guillerme,
- **L'installation d'un exploitant agricole** à la Croix de Kerlavarec,
- **La modification du règlement graphique à Lanveur**, reclassant 5 648 m² de zonage Ui en zonage Ub pour réaliser un programme de logements ainsi qu'une crèche.

Pour ce faire, le règlement graphique, le règlement écrit et les OAP concernées doivent faire l'objet de légères adaptations.

L'approbation de cette modification simplifiée du PLU sera soumise au Conseil Municipal du 30 juin.

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

L'arrêt de la procédure de révision du PLU est prévue en septembre. Une enquête publique destinée à recueillir les observations des habitants sur ce projet se tiendra cet hiver.

L'approbation de la révision du PLU sera présentée au conseil municipal au 1^{er} semestre 2026.

Rappel des grandes orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en termes de constructibilité (imposées par la loi ZAN et le Schéma de Cohérence Territorial dit SCOT) :

- **Favoriser les formes urbaines denses** (Centre bourg/Lanveur/ Pont er pache ; Kergonan/ Lann Menhir, Tréauray) = constructibilité de ces secteurs

- **Favoriser le changement de destination et la rénovation dans les hameaux** devenus inconstruc-tibles depuis 2021 = interdiction de constructions nouvelles hors extensions mesurées

Le dossier, le registre et les panneaux relatifs au diagnostic et au PADD sont affichés en mairie et disponibles en ligne sur le site de la ville.

En parallèle de la révision du PLU se déroule l'actualisation de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau visant à conforter ou faire évoluer la cartographie actuelle. Cette démarche fera également l'objet d'une enquête publique.

LE SERVICE URBANISME



C'est l'un des services les plus sollicités en mairie : l'urbanisme. À Languidic, l'accueil est assuré par Sylvia B, agent municipal, épaulée une fois par semaine par Charlotte C, instructrice de Lorient Agglomération. Ensemble, elles accompagnent les habitants dans leurs démarches et projets.

EN QUOI CONSISTENT VOS MISSIONS ?

Sylvia B (agent municipal) :

Elles sont très variées. J'accueille le public, je le renseigne sur la réglementation en matière d'urbanisme, que ce soit en mairie, par mail ou par téléphone. Je pré-instruis aussi les demandes d'autorisations : permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...

Je m'occupe aussi du suivi de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce qui comprend par exemple le recensement des demandes de changement de destination des bâtiments (usage agricole ou d'habitation), et la coordination des études en cours, comme celle sur les zones humides. Je réponds aussi aux demandes des

notaires (certificats d'adressage, alignements), et je suis les affaires foncières en lien avec la direction générale. Je m'occupe enfin des enquêtes publiques, comme celle sur les chemins ruraux ou celle à venir sur les communes de village.

C'est un travail très riche, et c'est ce que j'apprécie !

Charlotte C (instructrice à Lorient Agglomération) :

Je suis en charge de l'instruction de toutes les autorisations d'urbanisme pour Languidic, mais aussi pour deux autres communes de l'agglomération. Je reçois également les habitants pour les conseiller sur leurs projets en cours d'instruction, ou en amont pour des avant-projets.

Notre rôle, c'est vraiment d'accompagner, d'orienter, et de trouver des solutions conformes à la réglementation. Le droit de l'urbanisme, c'est un sujet complexe, en constante évolution, avec de nombreuses réformes en cours. Notre travail, c'est aussi de traduire tout cela pour les administrés... et pour les élus : je donne au Maire une proposition de réponse réglementaire conforme au PLU.

COMMENT S'ARTICULENT VOS RÔLES ?

Sylvia B :

La mairie est la porte d'entrée. Lorsque la question devient très technique, je transmets le dossier à Charlotte, qui est plus spécialisée. Nous nous complétons bien, c'est un vrai travail d'équipe ! Le jeudi matin, nous recevons ensemble les usagers sur rendez-vous. Cela nous permet d'analyser directement les plans, d'apporter des réponses précises.

Charlotte C :

Je peux aussi, ponctuellement, recevoir des pétitionnaires dans les locaux de Lorient Agglomération, mais ce n'est pas toujours évident car je dois jongler avec les permanences dans les autres communes dont j'ai la charge. Cette organisation entre les communes et Lorient Agglomération, grâce à l'existence de ce service mutualisé à l'échelle intercommunale, permet une harmonisation des pratiques entre les différentes communes de l'agglomération.

Les différents services de l'agglomération sont associés et consultés dans le cadre des projets : service de l'eau et de l'assainissement, service des déchets, service foncier, etc... ce qui permet d'apporter une réponse complète aux administrés. Cela permet aussi de pouvoir s'appuyer sur des agents spécialisés qui ne pourraient pas être présents dans les communes de taille plus petite.

QUELLES QUALITÉS FAUT-IL POUR CE MÉTIER ?

Sylvia B :

Il faut avoir le sens du service public. Notre but, c'est que les habitants repartent avec des réponses claires, même si elles ne vont pas toujours dans le sens espéré. L'écoute, la pédagogie et la rigueur sont essentielles. Il faut aussi guider les gens à travers les démarches, souvent perçues comme complexes ou lourdes. Mais c'est une question d'équité : les mêmes règles pour tous.

Charlotte C :

Il faut être pédagogue, à l'écoute, et avoir une bonne maîtrise du droit de l'urbanisme. Comme la réglementation évolue sans cesse, on doit être en veille permanente. C'est un métier très réglementaire, avec des délais à respecter, donc de l'organisation. On intervient aussi sur l'orientation architecturale des projets pour préserver l'identité du territoire. Pour cela, je peux faire appel à l'architecte-conseil de l'Agglomération.

QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT (OU VOUS PLAÎT MOINS) DANS CES MISSIONS ?

Sylvia B :

J'aime quand les habitants repartent satisfaits, bien informés. J'apprécie aussi la diversité des tâches, ça rend les journées intéressantes.

Ce qui est parfois difficile, c'est l'incompréhension de certains face à la réglementation. Certains pensent que nous sommes « contre eux », alors que nous appliquons simplement les règles. Heureusement, le PLU est un bon appui pour expliquer.

Charlotte C :

J'aime le contact avec les gens, le fait de suivre les projets dans le temps, de voir l'évolution de la commune et de toucher à des domaines aussi variés que l'architecture, la gestion des eaux pluviales, la rénovation énergétique, etc...

L'incompréhension et la frustration de certaines personnes ne sont, parfois, pas évidentes à gérer, puisque la réglementation n'est pas toujours « adaptable » à des situations particulières, mais notre rôle est aussi de défendre une cohérence d'ensemble et l'égalité de tous devant la loi.

Avec les nouveaux enjeux comme le ZAN (Zéro Artificialisation Nette), il va falloir repenser l'urbanisation actuelle, le métier risque d'évoluer et de se diriger vers plus de renouvellement urbain et moins de construction neuve. Notre rôle évoluera sûrement, mais l'accompagnement des habitants restera essentiel.

LES SUCCÈS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES



Patrick Le Gal
Adjoint aux Sports
et Vie associative

Dans ce bulletin, 3 associations vous sont présentées :

Arts et Mouvements : elle propose des cours de grande qualité en danse classique, moderne jazz...

Hémiole : les élèves, les parents d'élèves et les amis de l'École municipale de musique animent et soutiennent des spectacles ainsi que divers événements organisés à l'Espace des Médias et des Arts, proposant ainsi des moments de convivialité.

Le Basket Club Languidic : une nouvelle association créée en 2022, qui est devenue une section de la Stiren en 2024. La section adulte s'est distinguée dès sa première année avec une participation au Championnat départemental. L'association envisage la création d'une section jeunes pour la saison 2025-2026.



Véronique LE DELLIOU-DERRIEN

Présidente d'Arts et Mouvements
(danse et sport)

Contact : 06.02.22.99.20
artsetmouvements56@gmail.com



VÉRONIQUE, PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE ASSOCIATION.

L'association Arts et Mouvements est une section de la Stiren Languidic depuis la fin des années 80. Elle propose des cours de pilates et différents styles de danses (danse orientale, classique et jazz).

Nous comptons actuellement 108 membres (enfants à partir de 4 ans et adultes).

Les cours collectifs de danse se déroulent à la salle Bigoin et les selon les horaires, les cours de pilates ont lieu soit dans cette salle de sports soit dans une salle du rez-de-jardin de l'Espace des Médias et des Arts.

Les tarifs d'adhésion sont les mêmes pour les Languidiciens et les extérieurs.

QUELS EN SONT LES OBJECTIFS ?

Prendre confiance en soi et se maintenir en forme à tout âge ! Nous n'avons pas d'esprit de compétition, nous privilégions la notion de plaisir et du partage. Nos cours sont encadrés par des professeurs de danse et des animatrices diplômées.

QUELS ONT ÉTÉ LES TEMPS FORTS EN 2024 ET 2025 ?

- Le Forum des associations.
- Le Téléthon (participation tous les ans) avec un spectacle de danses variées.
- Le Troc & Puces en mars 2025 à la salle Jo Huitel (pour financer le gala de fin d'année en juin 2025, sur le thème de l'histoire de l'Amérique à travers différentes danses.)



VOS PROJETS 2025/2026

- Augmenter le nombre de cours et de participants, dans la perspective du nouveau complexe sportif de Coët Mousset, en proposant encore plus de styles de danses à découvrir.
- L'organisation de stages pendant les vacances scolaires est en cours de réflexion.



Aurore FLÉGEAU

Présidente de L'Hémiole

Contact : hemiole56@gmail.com

Facebook : Hémiole Languidic



AUORE, PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE ASSOCIATION.

Son histoire remonte à 1977 avec la création de l'association « Bugalé er Bleu », qui a permis à

beaucoup de jeunes de s'initier à la musique. Un ensemble vocal et instrumental s'est ensuite formé. L'association a pris le nom de « Musiques aux champs » en

1990 pour devenir « l'Hémiole » en 2013, ce qui désigne un terme technique musical.

Nous sommes une association d'élèves, de parents d'élèves et

d'amis de l'École de musique de Languidic. Nous avons environ une quarantaine d'adhérents, où chaque membre participe selon ses envies et ses disponibilités. L'adhésion est de 5€ / personne.

QUELS EN SONT LES OBJECTIFS ?

Nous apportons un soutien financier aux projets pédagogiques et artistiques, menés par la Direction et les professeurs de musique, en organisant des stands de petite restauration sur place.

Nous avons à cœur d'agir dans une très bonne ambiance familiale et conviviale, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

“ Hémiole ne joue pas qu'en clef de sol ! ”

QUELS ONT ÉTÉ LES TEMPS FORTS EN 2024 ET 2025 ?

- Les Nocturnales
- Le Bal swing
- Les Fest-Noz
- La Fête de la musique
- Le Forum des associations

Nous avons également soutenu d'autres événements et projets : un voyage à Paris avec l'orchestre junior, une participation de la section trad. aux Highland games à Bressuire (jeux, concerts de musiques celtiques et concours de Pipe Band), la possibilité d'assister à des concerts gratuitement en étant adhérents...



VOS PROJETS 2025/2026

- Des actions autour des 20 ans de l'EMA du 7 au 30 novembre 2025
- La future Nuit des conservatoires pendant les Nocturnales 2026
- La prochaine Fête de la musique, à laquelle nous participons tous les ans



Djana TOILHA
Co-Présidents du **Basket Club Languidic**



Nasser GHARBI



Catherine LE STRAT
(Réfèrente en cas d'absence des Co-Présidents – Coach des petits)

Contact : 07.68.77.49.11 ou 06.71.01.87.85 - bcl.languidic@gmail.com

NASSER, PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE ASSOCIATION.

Il y avait auparavant une ancienne association de Basket à Languidic mais elle n'existe plus depuis 20 ans. Avec Djana, nous avons la volonté de remettre ce sport en pratique, notre association a ainsi été créée en 2022 et elle est devenue une section de la Stiren Languidic en 2024.

Nous comptons actuellement 37 licenciés et nos activités se déroulent à la salle Le Mancq.

Nous proposons des séances d'initiation et de découverte de la compétition, pour les enfants de 5 à 10 ans. Nous avons aussi une équipe féminine engagée en 3x3 (basket de rue, à partir de 16 ans) et une équipe de seniors masculins engagée en championnat (à partir de 17 ans).

Nous recherchons des bénévoles et des formations e-learning sont possibles.

QUELS EN SONT LES OBJECTIFS ?

Le respect des valeurs comme l'engagement envers soi et ses coéquipiers, la notion du collectif, et donner confiance aux gens à travers la pratique sportive.

Nous avons la volonté de conforter et d'augmenter toutes nos équipes de joueurs déjà en place. Nous souhaitons aussi maintenir un bon accueil avec un équipement de qualité et continuer à entretenir le plaisir du jeu.

QUELS ONT ÉTÉ LES TEMPS FORTS EN 2024 ET 2025 ?

- Le Forum des associations 2024
- Notre 1^{er} participation au Téléthon, associée au Vélo club de Languidic en 2024
- Le 1^{er} repas partagé avec les licenciés en mars 2025



VOS PROJETS 2025/2026

- D'autres moments et repas conviviaux
- La Fête des menhirs de Kersolan 2025
- Le prochain Téléthon





→ www.mediatheque-languidic.net
 → Facebook :
 Espace des Médias et des Arts

> HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

- Du 8 juillet au 30 août inclus, la médiathèque sera ouverte au public du mardi au samedi de 10h à 12h30.
- Médiathèque fermée le 15 août.

EMA'GENDA

JUIN 2025

◉ EXPOSITION - « Histoires de femmes », peintures de Myam - Du 3 au 30 juin.

Artiste plasticienne s'inscrivant dans le champ de l'Art libre, populaire et poétique, Myam crée à partir de supports recyclés. Ses portraits de femmes naissent d'une pulsion créatrice, d'une expression spontanée, de ses états d'âme et ses désirs.

> Gratuit - Hall de l'EMA

◉ ATELIER PEINTURE - « La femme et son arbre » animé par Myam - Samedi 14 juin de 14h à 17h.

Animatrice artistique et Art thérapeute, Myam vous propose un atelier sur le thème du portrait. Elle vous accompagnera vers une réalisation personnelle et émotionnelle, une aventure intérieure, une expérience

artistique mêlant techniques picturales et création vers la confiance en soi. (Matériel fourni sauf blouse).

> Pour adultes - Gratuit – Salle 3 du RDJ de l'EMA
 Inscription au 02 97 65 19 18 ou sur
<https://my.weezevent.com/atelier-peinture-pour-adultes>

◉ CONFÉRENCE « LES FEMMES INFLUENTES DE L'ANTIQUITÉ » animée par Michel Lardeau - Samedi 14 juin à 18h.

Ancien professeur à l'école supérieure d'art et expert en égyptologie, Michel Lardeau nous présentera l'influence de Néfertiti, Cléopâtre et autres femmes dans l'Antiquité.

> Gratuit – Médiathèque - Réservation au 02 97 65 19 18 ou sur <https://my.weezevent.com/conference-les-femmes-influentes-de-lantiquite>

JUILLET 2025

◉ PROJECTION du film documentaire « Faire battre nos cœurs en retraite pour des jours heureux » - Jeudi 3 juillet à 15h

Suivie d'un échange autour du thème abordé : le passage de la vie active à la retraite.

> Gratuit – Auditorium de l'EMA
 Réservation au 02 97 65 19 18 ou sur
<https://my.weezevent.com/projection-retraite-jours-heureux>

◉ EXPOSITION des œuvres réalisées par les élèves de l'OMCC Dessin - Du 4 au 24 juillet

> Gratuit - Hall de l'EMA

◉ « LES JEUDIS À MINAZEN » - Du 10 juillet au 28 août, de 14h30 à 18h

l'équipe de la médiathèque vous accueillera tous les jeudis après-midi ensoleillés à Minazen, près de la

maison éclusière. Livres, magazines, jeux de société et jeux d'extérieur seront mis à votre disposition dans un espace détente et cadre naturel.

◉ SALON DES ARTISTES AMATEURS LANGUIDI-CIENS - Du 30 juillet au 29 septembre

Exposition de peintures, photographies, sculptures, objets d'art... réalisés par des artistes amateurs de Languidic.

> Gratuit - Hall de l'EMA

◉ MICRO-FOLIE : LE MUSÉE NUMÉRIQUE

Une galerie ludique, interactive et évolutive pour voyager à travers l'art et son histoire, de l'Antiquité égyptienne à la conquête spatiale.

> Gratuit – accessible aux horaires d'ouverture de la Médiathèque

ÇA BOUGE À LANGUIDIC !



MENUISERIE

Jérôme RIO

Après 15 ans d'expérience en menuiserie générale, Jérôme s'est installé à son compte depuis le 3 septembre 2024.

Il propose ses services pour : porte d'entrée, ouverture extérieure, porte de garage, portail, terrasse, pose de parquet, isolation des combles, travaux pour du neuf et de la rénovation.

Jérôme intervient dans un rayon de 50 km. Devis gratuits.

Contact : 06. 24.21.97.29 - jeromeriomenuiserie@gmail.com

Facebook : Menuiserie Jérôme Rio - www.menuiserie-jeromerio.fr



RESTAURATION

Gilles REMOND

Gilles, son fils Vivien, Manon et Mathys, vous accueillent depuis le 11 avril 2025 au restaurant Uncle Breizh. Les menus proposés sont élaborés à partir de produits locaux et sont à consommer sur place ou à emporter. Prochainement, l'établissement ouvrira sur le temps de midi du lundi au vendredi, avec un plat du jour qui sera ajouté à la carte.

Contact : Uncle Breizh – 23 place De Gaulle - 06. 30. 87. 37. 88

Facebook et Instagram : Uncle Breizh - www.unclebreizh.fr

Ouverture actuelle : Ouvert le midi du lundi au samedi : 12h00-14h00

Ouvert le soir du mardi au dimanche : 18h30-21h45 (->22h00 les vendredis, samedis et dimanches)



CONSEILS ET ORGANISATION D'INTÉRIEUR

Coraline TARAVEL

Coraline, organisatrice d'intérieur, est à la tête de la nouvelle entreprise « Chamboul'toit » depuis février 2025.

Elle vous accompagne en matière de rangement et d'organisation pour alléger votre quotidien. Ses services s'adressent aux particuliers dans un premier temps et pourront concerner également les professionnels dans un second temps. Un premier contact par téléphone vous orientera sur les différents services proposés : visite conseil, rangement à quatre mains, ateliers gestion des papiers ... Coraline se déplace dans un rayon d'environ 50 km.

Contact : 06.30.40.89.75 - chamboultoit@gmail.com

Facebook et Instagram : Chamboul'toit Allégez Votre Quotidien



BAR À JEUX ET À THÈMES

**Arnaud VASSEUR
et William LOUETTE**

Le Bu'Gatti Bar est le nouveau nom de l'établissement, situé au centre-ville. Repris par Arnaud et William le 10 janvier 2025, ils proposent des soirées à thèmes : soirées DJ, concerts, retransmissions sportives, soirées dégustation (en semaine)...

Coraline se déplace dans un rayon d'environ 50 km.

Contact : 19 place du Général De Gaulle – 02.30.17.19.79 -

lebugattibar@gmail.com – Facebook : Le Bu'Gatti Bar

Ouverture : du mardi au samedi de 16h à 01h00 et le dimanche de 13h30 à 01h00 - Fermeture le lundi

LES NOUVELLES ENTREPRISES / AN EMBREGEREZHIOÙ NEVEZ



VENTE DE MOUSSE – DÉCOUPE ET RESTAURATION

Damien LE THUAUD

Damien a repris l'entreprise JL Mousse dans la zone artisanale de Lanveur, en décembre 2024.

Il est assisté d'une couturière expérimentée pour de la vente et la découpe de mousse, pour de la réfection de sièges et de banquettes (bars, cinémas, bateaux...).

Damien se déplace dans le Sud-Morbihan. Devis gratuits.

Contact : JL Mousse, ZA de Lanveur, 463 rue de l'Industrie

06.95.86.48.78 - jlousse.languidic@gmail.com

Facebook : JL Mousse Languidic



VÉTÉRINAIRE À DOMICILE

Laëtitia PADIÉ

Laëtitia est diplômée de la Faculté de Médecine vétérinaire depuis 2007. Elle a commencé son activité de vétérinaire à domicile pour les soins d'animaux de compagnie le 2 novembre 2024. Équipée comme une clinique avec du matériel transportable, elle travaille aussi en partenariat avec les cabinets vétérinaires pour des interventions lourdes ou demandant une hospitalisation. Installée à Tréauray, elle intervient dans un rayon de 30 km.

Contact : 06.82.90.30.25 - domveto56@gmail.com

<https://dom-veto.com> - Facebook : Dom-Veto



PLOMBERIE ET ACTIVITÉS MULTI-SERVICES

Pierre SEILLIER

Après avoir été salarié pendant 12 ans en tant que plombier, Pierre a créé son entreprise de plomberie-multiservices en septembre 2024.

Il intervient pour des travaux de plomberie, de pose de luminaires, de parquet, d'installation de trappes de grenier et pour d'autres prestations sur demande.

Pierre se déplace dans un rayon de 40 km.

Contact : 06. 84.43.18.60 - allopierroservices@gmail.com

Facebook : Allo pierro services



ENTRETIEN DE JARDINS, SERVICES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

Thomas DI GIOVANNI

Thomas a créé son entreprise «TDG Jardine et Rénove» en octobre 2024. Il propose plusieurs services : la peinture intérieure et extérieure, le ravalement de façades, la pose de parquet, l'entretien de jardins, le nettoyage extérieur et la remise de jardins en état pour une mise en valeur des habitations. Thomas a une expérience de plus de 10 ans dans ces domaines. Il intervient dans un rayon de 30 km. Devis gratuits.

Contact : 06.52.07.16.63

Facebook : TDG jardine et renove



→ Sur demande des familles, certains évènements ne sont pas inscrits.

NAISSANCES

19/10/2024 Tali LAFITTE LE BOURVELLEC
 21/10/2024 Solène GUYOT
 25/10/2024 Esmée GUÉVEL LIPOKATICS
 26/10/2024 Eléna EHOUARNE
 14/11/2024 Mylène COUCHOURON
 19/11/2024 Archibald BOOTH
 12/12/2024 Azel BOUËSSÉ
 20/12/2024 Kyrann LE BRAS
 04/01/2025 Levi CASTIGLIONE
 31/01/2025 Aodren GUILLEMOT

01/02/2025 Capucine LAVOLÉ
 23/02/2025 Anaë BALLUE
 27/02/2025 Valentina RODRIGUES DE BARROS
 04/03/2025 Roxane MICHEL
 19/03/2025 Nolann LE DOUSSAL
 01/04/2025 Ambre ROPERCH
 17/04/2025 Agathe BRISSONNIER LOEZ
 17/04/2025 Benoît JOUANNIC
 28/04/2025 Angadrème DORLIAT
 30/04/2025 Maëcio MARY
 06/05/2025 Elio LOHÉZIC
 14/05/2025 Ewenn GUEGANNO

MARIAGES

05/04/2025 Zaimati SAID et Alexandre BOUDEFFA
 19/04/2025 Elise TERRÉ et Maxime LIBES

DÉCÈS

25/10/2024 Monique BÉVAN née LE LOUËR, 85 ans
 26/10/2024 Yohan CHOPIN, 50 ans
 Guénaël CLANCHE, 51 ans
 29/10/2024 Fernand AUBERT, 75 ans
 06/11/2024 Jacques TIATOA, 61 ans
 15/11/2024 Jean-Yves LE PALLUD, 77 ans
 19/11/2024 Jean-Paul RABATÉ, 75 ans
 27/11/2024 Jérôme ROBIC, 50 ans
 03/12/2024 David LEPLÉ, 50 ans
 Marie-Françoise CAMENEN née CADEAU, 74 ans
 29/12/2024 Jacqueline DUBOIS, 66 ans
 Aline JÉGOUZO née TRÉCANT, 72 ans
 31/12/2024 Cécile BLAYO, 94 ans
 03/01/2025 Sébastien MARQUET, 52 ans
 04/01/2025 Joël LE MANCQ, 75 ans
 06/01/2025 Agnès LE STANGUENNEC née LAVENTURE, 85 ans
 07/01/2025 Suzanne LE TEUFF, 98 ans
 08/01/2025 Anthony MOËLLO, 40 ans
 09/01/2025 Jean-Yves PHILIPPE, 71 ans
 19/01/2025 Jean LE FLOCH, 87 ans
 21/01/2025 Maurice LiÈVREMONT, 83 ans
 22/01/2025 Jean LE BRUCHEC, 94 ans
 28/01/2025 Suzanne FAUCHEUR née CLAUDIC, 90 ans
 30/01/2025 Philippe VEILLET, 88 ans
 01/02/2025 Théophile EHOUARNE, 95 ans
 03/02/2025 Hélène CARRIO, 67 ans
 15/02/2025 Maurice LE CROM, 88 ans
 16/02/2025 Noël PÉRESSE, 87 ans
 17/02/2025 Geneviève LE GALL née SEGURA, 95 ans
 19/02/2025 Marie LE CUNFF née PÉRON, 72 ans
 22/02/2025 Germaine LE FRAPPER née GUÉHENNEC, 91 ans

23/02/2025 Joséphine LE NY née GUÉGAN, 90 ans
 09/03/2025 Anne LE HAY, 48 ans
 Alfred CONAN, 95 ans
 13/03/2025 Léone MARTINEZ née BARAUD, 89 ans
 17/03/2025 Guy PORTANGUEN, 71 ans
 19/03/2025 Bruno BEAUREGARD, 88 ans
 25/03/2025 Marie DEBOIS née LE GRAND, 92 ans
 25/03/2025 Joseph SALIOU, 86 ans
 26/03/2025 Gaëtan DORNÉANU, 43 ans
 29/03/2025 Maurice COLLIAS, 86 ans
 03/04/2025 Monique EVANNO née PERRON, 90 ans
 04/04/2025 Alphonse CARNAC, 87 ans
 06/04/2025 Anne EVANNO née HÉNO, 101 ans
 07/04/2025 Gaël EVANNO, 34 ans
 12/04/2025 Dominique PERTIN, 74 ans
 14/04/2025 Michel TÉCHER, 69 ans
 15/04/2025 Sylvain CAILLY, 51 ans
 16/04/2025 Jean PERRON, 97 ans
 22/04/2025 Jean ROBIC, 69 ans
 25/04/2025 Yvette PERCEVAULT née AUDRAN, 94 ans
 27/04/2025 Bruno GRONNIER, 59 ans
 28/04/2025 Suzanne CONAN née LE GUEN, 89 ans
 02/05/2025 Yvonne MÉZIANE née JACOB, 93 ans
 03/05/2025 Thérèse EVANNO née CONAN, 85 ans
 04/05/2025 William CANDALH, 50 ans
 05/05/2025 Solange LE PRADO née VÉRIEN, 77 ans
 08/05/2025 Thérèse DAVID née GUYONVARCH, 89 ans
 24/05/2025 Victor GAUCHET, 32 ans
 24/05/2025 Danielle JOLIVARD
 née COUCHOURON, 82 ans
 25/05/2025 Paul PERRON, 95 ans
 01/06/2025 Jean LE GALLIOT, 91 ans
 02/05/2025 Jean CALONNE, 90 ans

MARIAGE DE JOSEPH GUILLERME, 27 ANS, ET MARIE GUÉHENNEC, 20 ANS



Source : texte et photos OMCC Association
Languidic Images et Patrimoine

Il y a 120 ans, le mardi 29 septembre 1905, à l'occasion de ce mariage entre deux familles de propriétaires, une dizaine de photos sont prises sur la place et à la ferme de Romellec. Joseph sera élu maire en 1919 et le restera 33 ans.

Ces magnifiques photos seront bientôt visibles près de la chapelle Notre-Dame des Fleurs, commentées par le grand article paru dans le journal La Croix du Morbihan. Languidic Images et Patrimoine va en effet renouveler l'exposition permanente, financée par la municipalité.



L'EXPRESSION DES ÉLUS « LANGUIDIC OSONS L'AVENIR »

La dimension sociale est une part importante dans l'action d'une commune. Le Centre Communal d'action Sociale est chargé de l'organisation des politiques de la commune en la matière. Il est géré par un Conseil d'Administration, chargé de prendre des directives liées à ces politiques pour le bien de tous et plus particulièrement des plus précaires : personnes âgées et/ou en difficultés passagères ou plus durables. Ce CA est composé paritaire-ment d'élus du conseil municipal et de membres nommés ayant une activité associative ou syndicale en faveur des plus démunis ou à caractère sociale. Le CCAS administre notamment l'Ehpad et le service d'aide à domicile.

Ce service d'aide à domicile fait l'objet d'une réforme voulue par l'Etat et le département, visant à regrouper les services d'aide à domicile, notamment

pour simplifier le parcours des usagers. Le SAD de Languidic est donc concerné par cette réforme.

Dernièrement, le Maire a proposé un transfert du SAD au profit de l'Admr. Cette proposition a été soumise au vote du CA du CCAS, qui l'a refusée. Pourquoi ?

-Parce qu'il existe une commission au sein du CCAS, chargée du maintien à domicile et que celle-ci n'a jamais été consultée ou sollicitée à ce sujet.

-Parce que les représentants du personnel ont émis un avis défavorable à ce transfert.

-Parce que ce sujet n'est jamais apparu à l'ordre du jour des réunions de CA.

-Parce qu'aucun cadre ou cahier des charges n'a été établi pour ce transfert.

Il y a des pistes à étudier pour que la ville garde une certaine maîtrise sur

l'organisation de ce service au profit des aînés et des plus fragiles. En voulant faire passer en force et sans discussion préalable, une décision importante pour la gestion de l'aspect social et sociétal de la commune, le Maire s'est heurté à un CA qui souhaite avant tout que les décisions soient concertées, travaillées en commun ; la méthode utilisée n'est pas acceptable.

Il faut désormais se mettre autour de la table pour que l'avenir de ce service corresponde au plus près des besoins des bénéficiaires. Reste à savoir si le Maire le voudra... ?

Pour le groupe « Languidic Osons l'avenir » :

Éric Boulouard, Stéphane Trottier,
Véronique Ann, Mélanie Pennaneac'h, Ma-
rie-Olga Valpergue de Masin,
Myriam Purenne.

Mail : elusosonslavenir@gmail.com
Facebook : @languidicosonslavenir2020

ÉCOLE DE MUSIQUE | SKOL SONEREZH

MÉDIATHÈQUE | MEDIAOUEG



DU 7 AU 30 NOVEMBRE 2025, FÊTONS LES 20 ANS DE L'EMA !

3 SEMAINES D'EXPOSITIONS, DE SPECTACLES ET D'ATELIERS
OUVERTS À TOUS POUR CÉLÉBRER L'ANNIVERSAIRE DE
L'ESPACE DES MÉDIAS ET DES ARTS :

Au programme :

- > **Spectacle d'ouverture le 7/11- Concert** : création originale de l'école de musique
- > **Expo photo** « 20 ans de l'EMA »
- > **Projection- débat** « la mémoire du sillon »
- > **Spectacles contés et musicaux**
- > **Micro-festival** : tournoi jeux vidéo et jeux de société, escape game
- > **Ateliers de lecture et ateliers musicaux**



- > **Représentations théâtrales**
- > **Portes ouvertes** des associations
- > **Ateliers de sophrologie et relaxation sonore**
- > **Concerts**
- > **Spectacle de clôture le 30/11 - Parade de rue son & lumière** par la compagnie Elixir



INFORMATIONS PRATIQUES / TITOUROÙ PLEUSTREK

◦ OUVERTURE DE LA MAIRIE

du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 17h00

→ 2 rue de la Mairie - CS 30002 - 56440 Languidic

Tél. 02.97.65.19.19 - mairie@languidic.fr

www.languidic.fr



Pour avoir la bonne information au bon moment,
abonnez-vous à nos réseaux sociaux et officiels.



www.languidic.fr



@Languidic Officiel



@Languidic Officiel56440



Languidic Officiel

